

12 **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

21 Numéro de dépôt: 85400736.6

51 Int. Cl.⁴: **A 44 B 19/30**
//A45C13/10, E05B73/00

22 Date de dépôt: 15.04.85

30 Priorité: 17.04.84 FR 8406037

43 Date de publication de la demande:
23.10.85 Bulletin 85/43

84 Etats contractants désignés:
AT BE CH DE GB IT LI NL SE

71 Demandeur: **STE DELSEY Société Anonyme dite:**
23, rue Saint-André
F-93012 Bobigny Cedex(FR)

72 Inventeur: **Seynhaeve, André G.**
Chemin de Thiers L'Escapade
F-60300 Senlis(FR)

74 Mandataire: **Dawidowicz, Armand**
30, Boulevard du Château
F-92200 Neuilly(FR)

54 **Serrure pour fermeture à glissière.**

57 L'invention concerne une serrure pour fermeture à glissière munie d'au moins un curseur portant une poignée munie d'un trou et pivotante par rapport au curseur.

La serrure selon l'invention est caractérisée par le fait qu'elle comprend un rotor (12) commandé par une clé codée et monté dans un boîtier (10) fixé au volume (1) à fermer par la fermeture à glissière (2), ledit rotor (12) étant pivotant autour d'un axe sensiblement orthogonal à la fermeture à glissière (2) dans la région dudit boîtier (10) et portant une came de verrouillage (13) solidaire du rotor (12) en rotation, ledit boîtier (10) étant muni d'une ouverture (14) pour recevoir au moins une poignée (5, 6) d'un curseur (3, 4) de la fermeture (2), ladite came de verrouillage (13) traversant ladite ouverture (14) à travers le trou (7, 8) de ladite poignée (5, 6) en position de verrouillage de la serrure (9) et découvrant au moins partiellement ladite ouverture (14) en position de déverrouillage de la serrure (9).

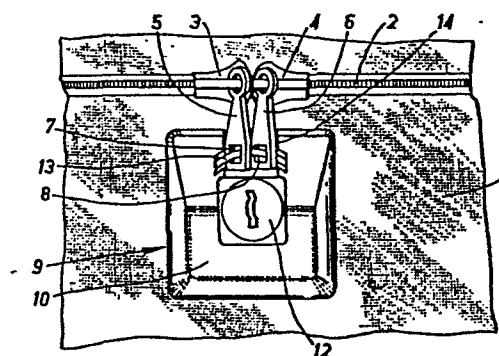


FIG.1

Serrure pour fermeture à glissière.

L'invention concerne une serrure pour fermeture à glissière, par exemple dans des bagages souples.

L'utilisation de fermetures à glissière a reçu un très grand développement, en particulier dans les bagages souples, et le verrouillage de telles fermetures, afin d'éviter un accès non autorisé à l'intérieur du volume fermé par la fermeture à glissière, est devenu un problème important.

Dans certaines fermetures à glissière connues, la poignée du curseur porte une pièce additionnelle qui constitue un élément d'une serrure, le reste de la serrure étant fixé à l'ensemble qui doit être fermé. Ces serrures présentent divers inconvénients, principalement celui de nécessiter une pièce spéciale additionnelle fixée à la poignée et celui de ne pas permettre l'utilisation de fermetures à glissière à deux curseurs permettant l'ouverture de la fermeture à glissière dans deux directions opposées.

Avec ce type de fermeture à glissière ayant deux curseurs, la pratique commune a été d'utiliser un cadenas coopérant avec le trou normalement prévu dans chaque poignée des curseurs, afin de verrouiller la fermeture à glissière. Cette solution présente également divers inconvénients. Elle ne peut pas être utilisée avec une fermeture à glissière munie d'un seul curseur à moins de prévoir une pièce d'extrémité spéciale pour coopérer avec le cadenas. De plus, le cadenas pend à l'extérieur de la fermeture à glissière et est facilement arraché, par exemple en voyage pour des bagages. Egalement, pour une fermeture à deux curseurs, le verrouillage peut être effectué en toute position de ces curseurs, ce qui ne donne pas un bon aspect. L'aspect du cadenas lui-même est généralement mauvais et le cadenas peut facilement être perdu lorsqu'il n'est pas utilisé.

La présente invention a pour objet une nouvelle serrure pour fermeture à glissière munie d'au moins un curseur portant une poignée munie d'un trou et pivotante par rapport au curseur, qui utilise les fermetures à glissière sans pièce additionnelle, à un ou deux curseurs, et qui ne permette le verrouillage qu'en une seule position fixe sans aucune partie séparable, à l'exception de la clé.

10 A cet effet, la serrure selon l'invention est caractérisée par le fait qu'elle comprend un rotor commandé par une clé codée et monté dans un boîtier fixé au volume à fermer par la fermeture à glissière, ledit rotor étant pivotant au-
15 glissière dans la région dudit boîtier et portant une came de verrouillage solidaire du rotor en rotation, ledit boîtier étant muni d'une ouverture pour recevoir au moins une poignée d'un curseur de la fermeture, ladite
20 came de verrouillage traversant ladite ouverture à travers le trou de ladite poignée en position de verrouillage de la serrure et découvrant au moins partiellement ladite ouverture en position de déverrouillage de la serrure.

L'invention sera bien comprise à la lecture de la description suivante faite en se référant au dessin annexé dans lequel :

la figure 1 représente la serrure en position de verrouillage sur une valise souple, en élévation frontale, et

30 la figure 2 représente la serrure seule, en élévation arrière, avec un couvercle séparé, la serrure étant en position de déverrouillage.

35 Dans l'exemple représenté, un bagage souple 1 est fermé par une fermeture à glissière 2 munie de deux curseurs 3,4 qui portent chacun une poignée 5,6 munie d'un trou

traversant 7,8 respectivement. Comme à l'accoutumée, les poignées 5,6 sont pivotantes dans certaines limites par rapport à leur curseur 3,4.

5 Une serrure 9 selon l'invention est fixée à la valise 1, au voisinage du milieu de la fermeture à glissière 2. La serrure 9 comprend un boîtier 10 fixé à l'extérieur de la valise 1 et un couvercle postérieur 11 (figure 2) fixé sur le boîtier 10 à l'intérieur de la valise 1. Le boîtier 10
10 porte un barillet de verrouillage 12 commandé par une clé codée (non représentée) et qui est pivotant dans le boîtier 10 autour d'un axe sensiblement orthogonal au plan de la valise et de la fermeture à glissière 2. Le rotor 12 porte une came ou pêne de verrouillage 13 qui, en position
15 de verrouillage de la serrure 9 (figure 1 et ligne en pointillés à la figure 2), traverse une ouverture ou évidement 14 dans le boîtier 10 à travers les trous 7 et 8 des poignées 5 et 6 des curseurs, qui ne peuvent donc plus être déplacés. Dans la position de déverrouillage (ligne en
20 trait plein de la figure 2), la came 13 découvre l'ouverture 14 et les curseurs 3,4 peuvent être déplacés par action sur leur poignée respective 5,6.

Revendication.

Serrure pour fermeture à glissière munie d'au moins un curseur portant une poignée munie d'un trou et pivotante par rapport au curseur, caractérisée par le fait qu'elle comprend un rotor (12) commandé par une clé codée et monté
5 dans un boîtier (10) fixé au volume (1) à fermer par la fermeture à glissière (2), ledit rotor (12) étant pivotant autour d'un axe sensiblement orthogonal à la fermeture à glissière (2) dans la région dudit boîtier (10) et portant une came de verrouillage (13) solidaire du rotor (12) en
10 rotation, ledit boîtier (10) étant muni d'une ouverture (14) pour recevoir au moins une poignée (5,6) d'un curseur (3,4) de la fermeture (2), ladite came de verrouillage (13) traversant ladite ouverture (14) à travers le trou (7,8) de ladite poignée (5,6) en position de verrouillage de la
15 serrure (9) et découvrant au moins partiellement ladite ouverture (14) en position de déverrouillage de la serrure (9).

1/1

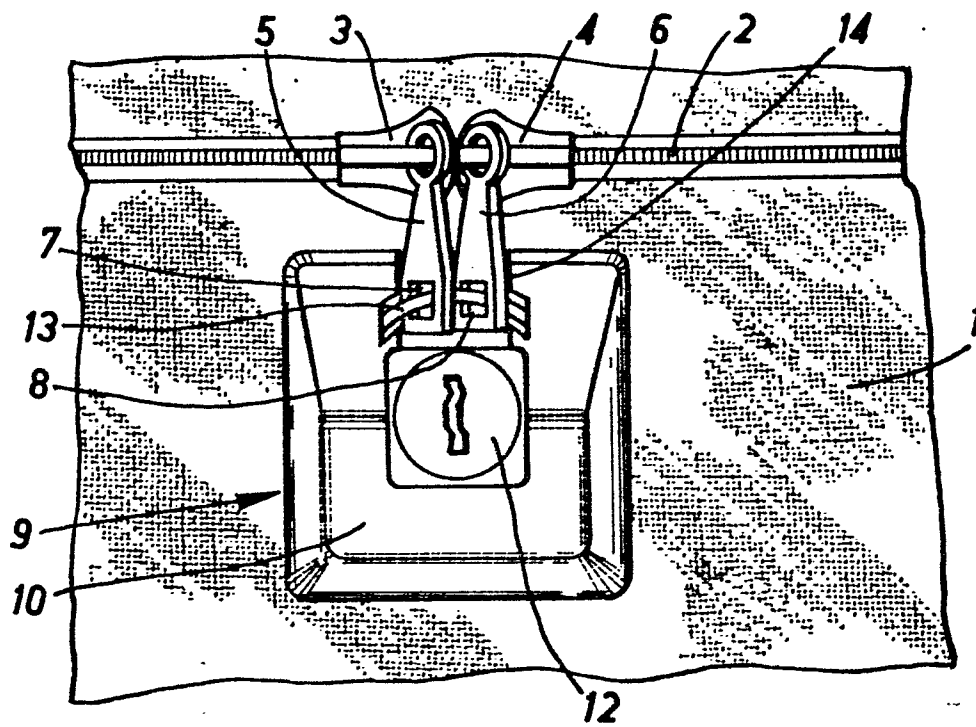


FIG. 1

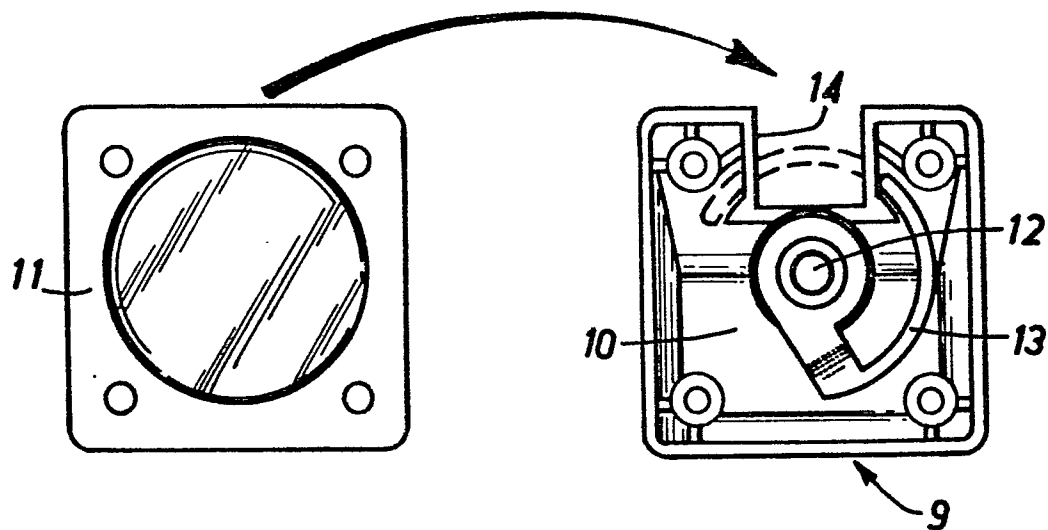


FIG. 2